

Λ

(N° 127.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 1838.

Rapport fait par M. D.-J. LEJEUNE, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur COENRAED VLEMING.

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Par requête adressée au roi le 23 février 1837, le sieur Coenraed Vleming, brigadier honoraire dans la gendarmerie nationale, à Heerlen (Limbourg), décoré de la croix de fer, demande la naturalisation ordinaire.

Né à Utrecht, le 1^{er} décembre 1794, il a été successivement au service militaire de l'empire français et du royaume des Pays-Bas depuis 1811 jusqu'à 1825. Après un séjour de deux ans à La Haye, il vint en Belgique, où il s'est distingué dans la révolution, de manière à mériter la récompense nationale.

Il a épousé une femme belge qui lui a donné cinq enfants; il est d'une conduite régulière.

Ces faits sont attestés par les rapports des autorités civiles et militaires qui ont été consultées.

Le rapporteur,
D.-J. LEJEUNE.

Le vice-président,
DU BUS aîné.